



Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Sainte-Martine



Politique familiale
et des aînés





Table des matières

Mot des élus	2
But de la politique	4
Définition de la famille et des aînés	5
Portrait de la ville, de la famille et des aînés	7
Valeurs	11
Objectifs généraux	11
Axes d'intervention et objectifs	13
1. Aménagement du milieu de vie	14
2. Culture, loisirs, sports et vie communautaire	14
3. Environnement et développement durable	15
4. La sécurité et le transport dans notre milieu de vie	15
5. Information et communication	16
Remerciements	24

Mot du maire



François Candau
Maire de Ste-Martine

Notre municipalité effectue un virage primordial et déterminant pour assurer le mieux-être et le développement des familles et des aînés. Le conseil municipal vient d'adopter une politique pour soutenir et reconnaître le droit de cité et les nouvelles réalités des familles et des aînés de Sainte-Martine. Nous sommes ainsi mieux outillés pour ajuster nos manières d'agir et de gérer comme une municipalité tournée vers l'avenir et les nouvelles générations qui suivront.

Fruit d'une démarche entamée en novembre 2010, la politique vise à améliorer la qualité de vie de tous. En reconnaissant officiellement la place de la famille et des aînés, la Municipalité de Sainte-Martine est habitée par un souci d'équité, de respect et de solidarité. Notre modèle de gouvernance est fondé sur l'engagement de la population, le dynamisme communautaire et le partenariat. Notre politique s'appuie sur ces mêmes valeurs citoyennes. Avant tout, ce sont elles qui contribueront à faire de notre politique une réalité dans le quotidien des familles et des aînés.

Ce document ainsi qu'un plan d'action pour 3 ans nous serviront de cadre de référence dans les choix que le conseil est appelé à faire dans sa recherche de l'équilibre entre les exigences de la modernité et le respect des traditions. Dans cet esprit, je ne peux que souhaiter une plus grande tolérance et un rapprochement entre les générations qui se côtoient.

La Municipalité de Sainte-Martine agira avec et auprès des familles et des aînés dans la mesure de ses ressources et dans les domaines qui la concernent directement. Or, pour atteindre sa pleine portée, une telle politique doit se déployer avec l'engagement et la participation de tous les acteurs du milieu. Tous les partenaires seront invités à centraliser leurs efforts afin de faire de la Municipalité de Sainte-Martine, une grande communauté où il fait bon vivre et grandir.

A handwritten signature in black ink that reads "François Candau". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mot de la conseillère municipale




Maude Laberge
Conseillère municipale
et responsable de la
politique familiale

C'est avec le sentiment d'un grand accomplissement que la Municipalité de Sainte-Martine dévoile sa politique familiale et des aînés, ainsi que le plan d'action qui l'accompagne. Pendant près de deux ans, grâce à une équipe de travail dynamique et convaincue, nous avons dressé le portrait de notre milieu, rencontré les personnes-ressources qui travaillent au quotidien sur le terrain, consulté les citoyens de tous les âges, allant des enfants de l'école primaire jusqu'aux aînés. Il était très important pour le conseil municipal de bien consulter sa population, ce que nous avons fait à plusieurs reprises, notamment en début de processus par le biais de sondages écrits, puis à la fin, lors de la tenue d'un forum citoyen.

Il est vrai que cette façon de prendre le pouls de la population est un fait remarquable pour une municipalité de petite taille dont les ressources sont limitées. Mais l'esprit communautaire qui anime depuis toujours notre collectivité s'est à nouveau manifesté dans les lieux de rassemblement que nous avons créés pour l'occasion, favorisant la prise de parole des citoyens afin d'entendre leurs besoins et leurs priorités. Ceci, ne pouvait qu'être la seule avenue pour être cohérent avec notre histoire et continuer à stimuler le « Vivre ensemble à Sainte-Martine ».

Aujourd'hui, nous connaissons mieux que jamais tous les racoins, les replis et les chemins de traverse de notre milieu de vie. Nous connaissons bien nos forces et nos valeurs communes, celles qui nous unies et font notre fierté... Nous savons aussi comment améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens et avons réfléchi collectivement aux meilleurs moyens pour y arriver. Tout cela est désormais synthétisé dans notre politique et détaillé dans notre plan d'action.

Au nom de toute l'équipe ayant contribué à ce projet, nous espérons que toutes les familles et les aînés se retrouveront à travers la lecture de ce document qui foisonne d'idées et de projets inspirants pour notre municipalité !



« Accueillir les nouveaux résidents pour favoriser une cohésion sociale. »

But de la politique familiale et des aînés

La politique familiale et des aînés a pour but d'exposer clairement ce qui définit la famille et les aînés, les rôles de la municipalité, les valeurs, les objectifs généraux et les axes d'intervention à l'intérieur d'une ville pensée pour la famille et les aînés. Cette politique résulte de la volonté de la Municipalité de Sainte-Martine de partager avec ses partenaires une vision commune, que chacun réalisera conformément à sa mission et à son milieu. La politique a pour but d'établir un cadre commun d'actions et de prise de décisions favorables aux familles et aux aînés. Elle vise à soutenir les familles et les aînés en leur offrant des services justifiés et accessibles pour améliorer leur milieu et leur qualité de vie. Le processus d'élaboration de la politique a mobilisé plusieurs partenaires, la population, une table de concertation, les membres du conseil et le personnel municipal pendant plus de deux ans. Les besoins et les points de vue exprimés par les participantes et les participants ont été entendus et considérés lors de deux consultations publiques. La première consultation, en début de processus, a fait état de certains enjeux et besoins, ainsi que des forces et faiblesses. La deuxième consultation, qui était une validation du travail effectué par la table de concertation, a permis d'entériner le travail des membres de la table et d'anticiper les résultats qui pourraient en découler, pour les familles et les aînés. C'est sur ces bases que le contenu de la politique familiale et des aînés est fondé.

Le comité de la politique familiale et des aînés aura comme tâche d'effectuer le suivi de l'implantation du plan d'action d'une durée de 3 ans défini par la table de concertation. Deux rencontres par année seront au calendrier pour ainsi suivre le déroulement de la politique et les décisions prises en ce sens. La municipalité rendra publique les actions qui seront réalisées.

2

« Créer et vivifier
les liens entre
les générations. »

Définitions de la famille et des aînés



La famille

La famille est composée de parents et d'enfants unis par de multiples liens, se soutenant réciproquement à travers les générations, stimulant et supportant ainsi le développement de notre communauté.



Les aînés

Pour la municipalité de Sainte-Martine, l'aîné est une personne âgée de 65 ans et plus ayant acquis un bagage de connaissances et d'expériences variées. C'est un citoyen qui contribue de façon importante à l'édification de notre communauté et à sa continuité. La transmission de ses connaissances aux autres générations façonne notre histoire et enrichit notre patrimoine.



3

« Mobiliser les familles
et les aînés pour ainsi briser
l'isolement et contrer l'exode. »

Portrait de la ville, de la famille et des aînés

Source : Portrait socio-économique
et territorial, MRC Beauharnois-Salaberry



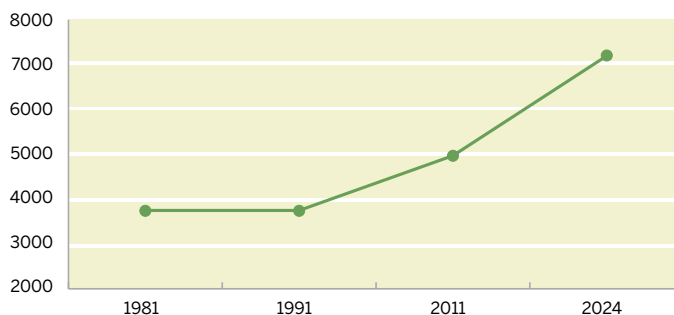
DÉMOGRAPHIE

1 Principaux constats

- Sainte-Martine a connu une croissance de sa population de 32,8 % entre 2001 et 2011, la plus forte de la MRC.
- La population de Sainte-Martine est un peu plus jeune que celle de la MRC, ayant une part plus importante des 0-14 ans et une part plus faible des 65 ans et plus.
- Plus de 30 % de la population de Sainte-Martine a obtenu un diplôme de niveau collégial ou supérieur, ce qui en fait une population mieux éduquée que la moyenne de la MRC.
- Les habitants de Sainte-Martine sont les mieux nantis de la MRC, ils ont des revenus plus élevés et leurs résidences ont une valeur moyenne supérieure.

2 Population selon l'âge

La Municipalité de Sainte-Martine comptait 4966 personnes en 2011 (2435 de sexe masculin et 2535 de sexe féminin) comparativement à 3740 en 2001. Cela représente une progression de 32,8 %.



Source : * Perspectives de population des municipalités du Québec, 2009-2024, ISQ
Recensement 2001, 2006 et 2011, Statistique Canada
Schéma d'aménagement de la MRC Beauharnois-Salaberry, 2000

Âge médian

L'âge médian à Sainte-Martine en 2011 était de 39,1 ans (soit de 38,8 ans pour le sexe masculin et 40,4 ans pour le sexe féminin), comparativement à 46,1 ans pour la MRC de Beauharnois-Salaberry et 41,9 ans pour la province du Québec. Entre 2006 et 2011, l'âge médian a progressé de 0,4 an à Sainte-Martine, une augmentation bien faible comparativement à celle de 2,2 ans enregistrée dans la MRC.

Classes d'âge

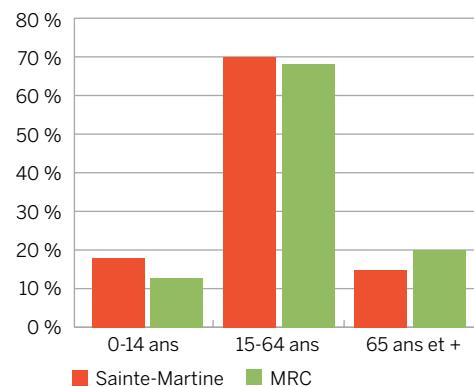
À Sainte-Martine, en 2011, la classe des 15-64 ans comptait 3465 personnes, ce qui représentait 66,2 % de la population de la municipalité. La même année, les 710 personnes âgées (65 ans et plus) représentaient une proportion de 14,3 % de la population, soit significativement moins que les 17,1 % de la MRC et les 15,9 % du Québec.

Population de Sainte-Martine en 2001 et en 2011 par classes d'âge

	2001	2011	2001	2011	2001	2011
	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et +	
Sainte-Martine	765	855	2 475	3 465	500	710
MRC Beauharnois-Salaberry	10 145	8 485	39 720	42 080	9 275	12 260

Source : Recensement 2001 et 2011, Statistique Canada

Population de Sainte-Martine en 2011 par classe d'âge



Source : Recensement 2011, Statistique Canada

Les jeunes

À Sainte-Martine entre 2001 et 2011, la classe des 0-24 ans a connu une progression importante. En effet, alors que cette classe de la population chutait dans la MRC Beauharnois-Salaberry, passant de 17 610 à 16 220 personnes, à Sainte-Martine elle augmentait de 240 pour atteindre 1465 personnes. Cela représente une augmentation de 19,6 % comparativement à une baisse de 7,9 % dans la MRC.

Les aînés

Le nombre d'aînés, soit la population des 65 ans et plus, a progressé de 42 % entre 2001 et 2011. Surtout, c'est la progression de 52,6 % des 64-74 ans qui est la plus forte, supérieure même à celle enregistrée dans la MRC Beauharnois-Salaberry. Avec cette hausse du nombre d'aînés à Sainte-Martine, leur part dans la population est passée de 13,4 % à 14,3 % entre 2001 et 2011. Cette augmentation est à l'image de celle vécue partout dans la MRC. La part des plus de 65 ans dans la municipalité a progressé cependant beaucoup moins qu'à l'échelle de la MRC.

3 Niveau de scolarité

Dans la MRC Beauharnois-Salaberry, près de trois personnes sur quatre possèdent un niveau de scolarité inférieur au niveau collégial. Par ailleurs, à peine 10 % de la population possède un diplôme universitaire. La Municipalité de Sainte-Martine fait meilleure figure, plus de 30 % de sa population a atteint ou dépassé le niveau collégial. De plus, près de 16 % de sa population a obtenu un diplôme universitaire.

Indices de défavorisation par école – 2011-2012

L'école primaire Sainte-Martine compte 44 élèves et a un rang décile (SFR) de 5 et (IMSE) de 3.

L'école secondaire Sainte-Martine compte 185 élèves et a un rang décile (SFR) de 5 et (IMSE) de 6.

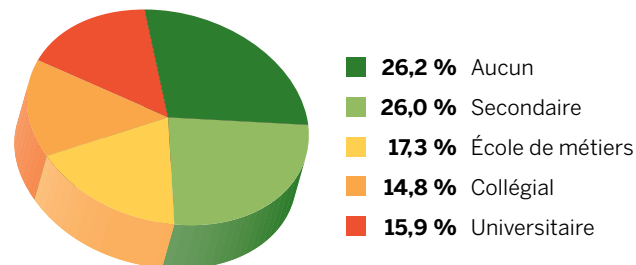
L'IMSE des municipalités des MRC avoisinantes frôle le 8-9-10.

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) calcule annuellement deux indices de défavorisation : l'indice du seuil de faible revenu (SFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE).

Source : Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Niveau de scolarité à Sainte-Martine en 2006



Source : Recensement 2006, Statistique Canada

4 Caractéristiques des ménages

Nombre de ménages en 2006

	Nombre	Habitants/ménage
Sainte-Martine	1 655	2,5
MRC Beauharnois-Salaberry	26 180	2,3
Québec	3 189 345	2,3

Source : Recensement 2006, Statistique Canada

Nombre de ménages en 2011

	Nombre	Habitants/ménage
Sainte-Martine	2 070	2,4
MRC Beauharnois-Salaberry	27 645	2,2
Québec	3 395 345	2,3

Source : Recensement 2011, Statistique Canada

Revenu médian des ménages privés en 2006

	Avant impôts	Après impôts
Sainte-Martine	54 215 \$	47 393 \$
MRC Beauharnois-Salaberry	43 719 \$	38 388 \$
Québec	46 419 \$	40 447 \$

Source : Recensement 2006, Statistique Canada

À Sainte-Martine, comme dans la MRC Beauharnois-Salaberry d'ailleurs, près de 86 % des ménages sont composés de gens mariés (48,8 %) ou vivant en union libre (37,6 %). Les familles monoparentales constituent 13,5 % des familles de Sainte-Martine comparativement à 16,9 % sur le territoire de la MRC.

Familles de Sainte-Martine en 2006

	Marié	Union libre	Monoparentale Femme	Monoparentale Homme	Total
Sainte-Martine	680	405	140	60	1 285
MRC Beauharnois-Salaberry	9 015	5 565	2 385	670	17 635

Source : Recensement 2006, Statistique Canada

Familles de Sainte-Martine en 2011

	Marié	Union libre	Monoparentale Femme	Monoparentale Homme	Total
Sainte-Martine	720	555	145	55	1 475
MRC Beauharnois-Salaberry	8 535	6 285	2 270	755	17 845

Source : Recensement 2011, Statistique Canada

Constats

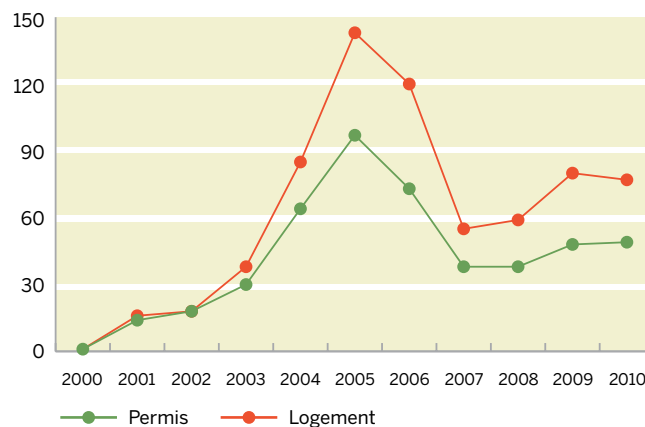
À Sainte-Martine, les ménages sont de plus grande taille et mieux nantis que la moyenne de la MRC. Le phénomène de fragmentation des ménages est moins perceptible à Sainte-Martine. Dans la MRC, le rythme d'augmentation des ménages est supérieur de plus de 75 % à celui de la population. À Sainte-Martine, l'écart entre les deux taux est le plus bas dans la MRC, soit d'environ 30 %. Cette statistique signifie que si la tendance québécoise de diminution de la taille des ménages se maintient, Sainte-Martine aura fort probablement à faire face à une demande accrue en logements qui s'ajoutera à celle occasionnée par l'augmentation de la population.

Les proportions de typologies familiales à Sainte-Martine sont semblables à celles de la MRC, mise à part une plus faible proportion des femmes monoparentales. Cette statistique est significative, puisque les femmes monoparentales constituent la famille la moins bien nantie. Cela pourrait expliquer une partie de la différence de revenu entre la municipalité et la MRC.

5 Le logement à Sainte-Martine

À Sainte-Martine en 2006, la valeur moyenne d'une résidence était de 179 927 \$ comparativement à 142 647 \$ pour la MRC, soit 26 % de plus.

Évolution des logements construits et des permis émis pour construction résidentielle à Sainte-Martine depuis 2000



Source : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2011

4

Les valeurs de la municipalité

5

Objectifs généraux de la politique familiale et des aînés



- **La fierté**
- **L'engagement** communautaire, **l'appartenance** au milieu de vie
- **L'enracinement** des valeurs et des liens patrimoniaux, environnementaux, culturels historiques et linguistiques

Sainte-Martine veut se doter d'un cadre de référence et d'intervention pour un développement harmonieux des familles et des aînés de la municipalité. Soutenue par les citoyens ayant participé aux consultations du 23 mars 2013, la municipalité adopte la *Politique familiale et des aînés* le **4 juin 2013**. Elle prend des engagements qui se manifestent dans les énoncés qui suivent :

1. **Améliorer la qualité de vie** des familles et des aînés sur le territoire tout en étant attentif à leurs besoins.
2. Munir l'administration municipale d'un **cadre de référence** et d'intervention.
3. Développer et maintenir par l'action, l'**esprit de concertation** des intervenants concernés par le dossier des familles et des aînés.
4. Augmenter le **sentiment d'appartenance** chez les familles et les aînés.
5. **Contrer l'exode** et **briser l'isolement** des familles et des aînés.
6. **Favoriser la diffusion d'informations** entre partenaires et auprès de la population quant au plan d'action s'adressant aux familles et aux aînés.



6

« La prévention demeure le point central de chacun des axes proposés. »

Les axes d'interventions et les objectifs



Dans notre contexte actuel, les enjeux sont nombreux pour répondre aux besoins exprimés par les diverses générations qui composent notre municipalité. Si l'on considère que les prochaines années seront marquées par le vieillissement de notre population, tant l'administration municipale que les acteurs du milieu devront faire preuve de créativité et d'initiatives pour proposer à tous les membres d'une famille un milieu de vie adapté à leurs réalités. La prévention demeure le point central de chacun des axes proposés.

- 1 Des familles et des aînés vivant dans un milieu de vie aménagé selon leurs besoins.
- 2 Des familles et des aînés tournés vers la culture, les loisirs, le sport et la vie communautaire.
- 3 Des familles et des aînés vivant dans un environnement de développement durable.
- 4 Des familles et des aînés qui se savent en sécurité.
- 5 Des familles et des aînés informés sur leur milieu.

1 Aménagement du milieu de vie

La municipalité encouragera et stimulera le développement de la vie de quartier afin de favoriser non seulement la vie en famille, mais aussi les contacts entre les familles, les liens intergénérationnels et les relations de voisinage, contribuant ainsi à la croissance des sentiments d'identité et d'appartenance.

- 1.1 Développer et consolider les services de proximité
(Qualité de vie familles/aînés ; réseau scolaire, service de garde, commerces, CLSC, organismes communautaires)
- 1.2 Promouvoir l'engagement bénévole et communautaire
- 1.3 Favoriser le partenariat entre les organismes communautaires et les acteurs du milieu
- 1.4 Offrir des habitations adaptées aux besoins et aux réalités des familles et des aînés
- 1.5 Caractériser le mode de vie rural en protégeant les aspects villageois et patrimoniaux
- 1.6 Encourager des mesures d'alimentation saine

2 Culture, loisirs, sports et vie communautaire

La Municipalité de Sainte-Martine entend maintenir le caractère prioritaire de son action dans ce domaine et s'adapter aux nouvelles réalités de la société.

- 2.1 Favoriser l'intégration des nouveaux résidents
- 2.2 Favoriser les liens intergénérationnels
- 2.3 Enrichir l'offre de services de loisirs pour les aînés et les familles
- 2.4 Optimiser l'usage des infrastructures à des fins de saines habitudes de vie (SHV)
- 2.5 Optimiser l'utilisation familiale des sites et infrastructures patrimoniaux
- 2.6 Valoriser et préserver notre patrimoine bâti pour qu'il reflète l'esprit, la culture rurale et l'histoire de la municipalité
- 2.7 Transmettre l'histoire et partager la culture de Sainte-Martine avec et entre les familles et les aînés





3 Environnement et développement durable

L'environnement concerne tout ce qui touche la protection et la restauration de la qualité du milieu de vie. En effet, un environnement sain favorise la santé des enfants, des familles et des aînés.

- 3.1 Développer des politiques et des règlements de développement durable qui favorisent la qualité de vie des familles et des aînés
- 3.2 Inciter les familles et les aînés à adopter des comportements respectueux de la nature
- 3.3 Adopter une identité « environnementale » et esthétique comme mesure d'appartenance
- 3.4 Améliorer la qualité de vie par la protection des aires naturelles restantes ou existantes
- 3.5 Favoriser l'habitation écoénergétique
- 3.6 Améliorer la qualité de l'eau potable dont disposent les familles et les aînés

4 La sécurité du milieu de vie

La municipalité a à cœur le bien-être et la sécurité de ses citoyens. Elle favorise la sécurité des personnes et des lieux et facilite les déplacements en diversifiant les modes de transport et en prenant des mesures actives afin d'offrir aux familles et aux aînés des milieux de vie agréables. La prévention fait partie intégrante de la politique familiale.

- 4.1 Rendre sécuritaires les voies de passage principales dans la municipalité
- 4.2 Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés
- 4.3 Permettre aux familles et aux aînés de répondre à leurs besoins par le développement du transport en commun
- 4.4 Améliorer le temps de réponse de la première ligne en cas d'urgences médicales



5 Information et communication

Faciliter l'accès à l'information pose de nombreux défis et implique que les moyens qui sont utilisés puissent rejoindre efficacement les familles et les aînés. Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés une information de qualité, la municipalité s'engage à :

- 5.1 Améliorer les communications pour mieux rejoindre les familles et les aînés
- 5.2 Offrir aux organismes des moyens pour se faire connaître et transmettre leurs informations
- 5.3 Favoriser l'échange entre les aînés et la municipalité
- 5.4 Promouvoir Sainte-Martine comme milieu de vie où il fait bon vivre pour les familles et les aînés





Vivre ensemble à Sainte-Martine

AXE 1	AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE		
	Objectifs	Actions*	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés*
Aménagement du milieu de vie	Développer et consolider les services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter une clinique permanente de vaccination familiale 14h/mois couvrant des horaires variés de 8 h à 20 h • Favoriser la construction d'infrastructures permanentes pour pallier le manque de places disponibles dans les écoles, les organismes de la municipalité (gymnase, piscine, etc.) offrant des services de proximité. (Besoin d'un lieu commun pour offrir des activités aux familles) • Soutenir financièrement et techniquement les organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • La centralisation des services augmente la communication entre les citoyens et la connaissance des services • Amélioration de la qualité de vie, réduction du stress, donne l'occasion de rencontrer des gens de sa communauté, se faire des amis • Bonification des ressources bénévoles • Bris de l'isolement. • Poursuite de l'implication sociale
	Promouvoir l'engagement bénévole et communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser annuellement un salon des organismes, des services municipaux et des comités de la municipalité (intégré à la fête citoyenne ou autres activités municipales) • Élaborer et réaliser 3 projets par représentant du milieu dans le but d'augmenter l'implication en faveur des familles et des aînés • Créer une table de concertation intersectorielle • Développer un projet dès la petite enfance favorisant l'action bénévole • Créer un bottin de ressources bénévoles pour des échanges de services 	
	Offrir des habitations adaptées aux besoins et aux réalités des familles et des aînés pour contrer l'exode	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une analyse des besoins en matière de logement • Élaborer et mettre en place une réglementation sur la salubrité des logements : (aînés et familles à faible revenu) 	
	Encourager des mesures d'alimentation saines (saines habitudes de vie - SHV)	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des aliments santé lors d'événements municipaux en 2013 et augmenter le pourcentage de l'offre pour chacune des années subséquentes • Se doter d'une cuisine équipée et fonctionnelle pour la pérennité des cuisines collectives 	

* Priorités de la table de concertation et des consultations publiques, dont l'une de validation.



Vivre ensemble à Sainte-Martine

AXE 2	CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE		
	Objectifs	Actions*	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés*
Culture, loisirs, sports et vie communautaire	Favoriser l'intégration des nouveaux résidents	<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer une pochette d'accueil incluant un bottin des ressources, une invitation aux événements annuels et à se joindre aux comités municipaux • Organiser du parrainage pour les nouveaux résidents avec des résidents de longue date 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la vie sociale • Bris de l'isolement et lutte contre la solitude • Limitation de l'exode • Augmentation et favorisation de l'économie locale • Augmentation du sentiment de fierté et d'appartenance • Maintien et promotion de l'importance historique et patrimoniale
	Favoriser les liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des activités gratuites ou abordables à caractère intergénérationnel (ex. cours d'horticulture, cuisine, activités sportives, l'heure du conte à la bibliothèque, etc.) 	
	Enrichir l'offre de services de loisirs dédiée aux familles et aux aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier et bonifier l'offre de services de loisirs pour donner accès aux familles et aux aînés • Création d'un poste de direction des loisirs • Rentabiliser et organiser les espaces municipaux intérieurs et extérieurs avec des horaires élargis et une programmation diversifiée (avec une concentration sur le parc des Copains) 	
	Optimiser l'utilisation familiale des sites et infrastructures patrimoniaux	<ul style="list-style-type: none"> • Initier une réflexion avec le milieu quant à l'occupation du bâtiment patrimonial (ex : l'église) • Aménager des tables à langer dans les toilettes municipales des hommes et des femmes • Valoriser le site du Domaine-de-la-Pêche-au-Saumon • Obtenir une reconnaissance officielle (municipale et/ou provinciale) de la valeur patrimoniale des sites historiques suivants : l'ancienne école d'agriculture, l'église, le presbytère, le couvent des religieuses et le Domaine-de-la-Pêche-au-Saumon 	

* Priorités de la table de concertation et des consultations publiques, dont l'une de validation.



Vivre ensemble à Sainte-Martine

AXE 3	ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE		
	Objectifs	Actions*	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés*
Environnement et développement durable	Développer des politiques et des règlements de développement durable qui favorisent la qualité de vie des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la charte de l'environnement • Tenir compte du caractère villageois et rural de la municipalité dans le cadre de l'adoption d'un règlement anticipé sur le développement durable • Inciter les établissements d'enseignement à introduire des îlots de verdure dans les cours d'écoles • Augmenter le couvert forestier (minimum vital de 12 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonification de la qualité de vie et de la santé des familles et des aînés • Mobilisation communautaire pour l'environnement • Transfert des connaissances • Identité environnementale • Amélioration de la qualité de l'eau
	Adopter une identité « environnementale » et esthétique comme facteur d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les moyens réalistes d'embellir la rue principale, l'entrée de la municipalité ainsi que certains rangs de campagne et quartiers pour développer un sentiment de fierté et d'appartenance • Adopter la signature graphique de la « Politique familiale et des aînés de Sainte-Martine » lors des activités municipales et communautaires • Collaborer avec le Centre des Moissons pour la revitalisation des rives au moyen de transplantation de plantes indigènes • Conscientiser les jeunes par la participation à des activités écologiques (ex : corvée près des rives) • Collaborer avec des organismes existants pour la création de corridors verts 	
	Améliorer la qualité de l'eau potable dont disposent les familles et les aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir et contrôler la pollution en répertoriant l'état de la situation généré par l'usage des fosses septiques (ex : prévoir l'embauche contractuelle d'un inspecteur à cet effet) • Disposer d'un plan d'action municipal pour corriger la pollution occasionnée par les étangs d'épuration (en cours) • Application municipale des règlements provinciaux sur les cours d'eau 	

* Priorités de la table de concertation et des consultations publiques, dont l'une de validation.



Vivre ensemble à Sainte-Martine

AXE 4	SÉCURITÉ ET TRANSPORT DANS NOTRE MILIEU DE VIE		
	Objectifs	Actions*	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés*
Sécurité et transport dans notre milieu de vie	Rendre sécuritaire les voies de passage principales dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none">• Installer des panneaux de limites de vitesse et de partage de la route pour les piétons, cyclistes et automobilistes• Sensibiliser les familles et les aînés aux excès de vitesse par l'installation de panneaux « Attention à nos enfants » et de panneaux sur les véhicules municipaux• Créer des aménagements routiers sécuritaires et accessibles pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes (routes 138/205)• Installer des dos d'âne (ou mesures alternatives) dans les zones scolaires, garderies, terrains de jeux, etc., en vue de ralentir la circulation des véhicules motorisés	<ul style="list-style-type: none">• Meilleur tissu social• Meilleure mobilité et accessibilité• Les trottoirs permettent de relier les populations
	Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none">• Mettre sur pied un service de « premiers répondants » (évaluation des coûts selon les appels reçus par CETAM)• Fournir aux aînés toute information pertinente leur permettant de maintenir leur autonomie à domicile en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Meilleure santé physique• Contrer l'exode
	Permettre aux familles et aux aînés de répondre à leurs besoins par le développement du transport en commun	<ul style="list-style-type: none">• Offrir un taxi-bus vers les services de proximité courants (hôpitaux, centres commerciaux, supermarchés, etc.)• Transmettre l'information concernant le transport en commun via Internet, journal local, ou tout autre média (horaires, tarifs, façon de les utiliser, accès et parcours).	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie des aînés

* Priorités de la table de concertation et des consultations publiques, dont l'une de validation.



Vivre ensemble à Sainte-Martine

AXE 5	INFORMATION ET COMMUNICATION		
	Objectifs	Actions*	Validation des impacts ou influences de ces actions sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés*
Information et communication	Améliorer les communications pour mieux rejoindre les familles et les aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et améliorer les communications en gardant une version papier de l'Info Sainte-Martine • Instaurer une chronique d'information mensuelle ou bimensuelle dans le journal local sur des sujets d'intérêts pour les aînés et les familles. Inclure des témoignages personnels • Créer une ligne téléphonique où les familles et les aînés pourraient retrouver l'information concernant les activités et les événements de la municipalité • Créer un comité « Ambassadeurs » pour connaître tout ce qui se passe dans la ville • Publier les actions prises par la municipalité dans le cadre de la politique familiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité pour tous • Sentiment d'appartenance • Satisfaction de bien connaître ce qui se passe dans la municipalité • Rassembleur
	Offrir aux organismes des moyens de se faire connaître et de transmettre leurs informations	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre avec le calendrier des activités visant à coordonner les activités entre la municipalité et les organismes communautaires et éviter le dédoublement des activités • Mettre à jour les activités et les réalisations de la municipalité sur le site Internet, le panneau électronique municipal, dans l'Info Sainte-Martine et la page Facebook de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'une relève • Diminution de l'isolement
	Promouvoir Sainte-Martine comme milieu de vie où il fait bon vivre pour les familles et les aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et mettre en œuvre la politique familiale municipale et des aînés • Créer un forum de partage familles/aînés triennal 	

* Priorités de la table de concertation et des consultations publiques, dont l'une de validation.



Remerciements

Une politique familiale et des aînés ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et l'engagement de nombreuses personnes. À cet égard, nous tenons à remercier :

les membres du comité de la politique familiale et des aînés qui ont, par leur générosité, leur engagement et leur expertise, contribué à l'élaboration de ce projet;

les adolescents, les parents, les personnes âgées et les organismes qui ont participé aux consultations. Leur collaboration a permis d'alimenter ce document mieux adapté aux réalités des familles et des aînés d'ici ;

les membres du personnel de la municipalité qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche ;

et enfin, **le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF) du gouvernement du Québec**, pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique ainsi que **le Carrefour action municipale et famille** pour son expertise professionnelle qui a permis l'élaboration finale de cette politique.

Collaborateurs et collaboratrices

Sylvie Adams
Actions-Familles

Louise Amyot Rivard
Marguillière

Nancy Ashton
Directrice générale
CPE Petite Magie

Eveline Boulanger
Cols blancs Municipalité
de Sainte-Martine

Pénélope Boulanger Lefort
(18-25)
Étudiante

Manuel Campeau
(25-40)
Dans le domaine de la santé

Solange Chabot
Actions-Familles

Alain Daigneault
CÉ école Sacré-Coeur

Manon Desnoyers
Personne-ressource
Table de concertation petite enfance
de la région de Châteauguay

Diane Dufresne
Agente de promotion de la santé
CSSS Jardins-Roussillon

Julie Frappier
CE École Sainte-Martine

M^{me} Lorange
CCA

François Giguère
Comité Logement Rive-Sud

Anzye Goyette
(40-55)
Membre du CCU

Grégoire Jodoin
(55-65)
Retraité

Annik Kirstie Hall
(25-40)
Domaine du développement social
et de l'économie sociale – milieu
rural

Ghislain Lacoursière
Cols bleus

Christine Largess
Actions-Familles

Gaétane Lazure Deneault
Marguillière

André Meloche
(65 et plus)
Retraité

Marie-Josée Meloche
Directrice école
Sainte-Martine

Mireille Ménard
Maison des Jeunes

Léo Myre
(65 et plus)
Patrimoine

Carolane Rivest
Comité Logement Rive-Sud

Patrice Roy
Centre Sportif Régional
des Copains

Claire St-Cyr
(55-65)
Retraîtée

Jean-Maurice Usereau
(65 et plus)
Retraité

Léopold Vanier
(65 et plus)
Club des Méandres

Équipe du projet

Éric Brault
Conseiller municipal

Daniel Laberge
Conseiller municipal

Maude Laberge
Conseillère municipale et responsable
de la politique familiale

Marie-Pierre Chevrier
Carrefour Action municipale
et famille

Isabelle Julien
Chargée de projet
Hansen Affaires publiques

Isabelle Toussaint
Conception graphique

Les séances photos ont été offertes gracieusement par : **Hugo B. Lefort, de Li photographie**, avec l'aide de son équipe de bénévoles : **Eveline Boulanger, Pénélope Boulanger-Lefort, Chantale Boulanger et Maude Laberge**.

Ces photos n'auraient pas été possibles sans l'aide de Jean-Pierre Inkel, André Meloche, Amélie Boulet et Jean-François Boileau, Jerry Dubois, Christian Riendeau et Martine Turcotte, Josée et Éric de La chaise rouge, ainsi que tous les modèles qui se sont prêtés au jeu.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013





